

## 1. COMMENT PARTICIPER

- 1.1. La promotion « Tanguay joue au Père Noël » débute le lundi le 12 novembre 2012 et se termine le dimanche 2 décembre 2012 à 17 heures dans les huit (8) magasins Ameublements Tanguay, au centre de distribution d'Ameublements Tanguay, chez Tanguay Électronique situé au centre commercial Laurier Québec ainsi que chez Signature Maurice Tanguay de Place Sainte-Foy.
- 1.2. Dans la semaine du 12 novembre 2012, 1 016 668 enveloppes seront distribuées dans le Plublisac dans tous les foyers de l'est de la province de Québec. Une seule enveloppe par adresse civique sera remise. À l'intérieur de cette enveloppe se trouvent 8 dépliants, dont un sur lequel est imprimé un code-barres. Il vous suffit de vous rendre avec ce dépliant dans l'un des huit (8) magasins Ameublements Tanguay, au centre de distribution d'Ameublements Tanguay, chez Tanguay Électronique situé au centre commercial Laurier Québec ou chez Signature Maurice Tanguay de Place Ste-Foy afin de faire valider votre code-barres. Vous pourriez ainsi gagner instantanément l'un des prix énumérés ci-dessous.
- 1.3. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un achat.
- 1.4. Un seul dépliant par adresse civique sera accepté.
- 1.5. La date limite pour la participation est le dimanche 2 décembre 2012, 17h.

## 2. PRIX

### 2.1. Vous pourriez gagner :

- Un des cent (100) téléviseurs Samsung ACL de 40 pouces, modèle LN40E550, PTR : 544336, valeur de : 550.00 \$.
- Un des cent (100) portables Toshiba de 15.6 pouces, modèle PSC9SC01J00W, PTR : 556157, valeur de 450.00 \$.
- Une des vingt-cinq (25) consoles de jeux XBOX KINECT, PTR : 535082, valeur de 300.00 \$.
- Une des cinquante (50) tablettes Pixel de 9.7 pouces, PTR : 552861, valeur de 250.00 \$.

# TANGUAY

- Une des cinquante (50) caméras numériques Panasonic, modèle DMCSZ5K, PTR : 556776, valeur de 250.00 \$.
- Un mobilier de salon cinéma maison 5 morceaux Primo international, PTR : 908555, valeur de 2199.95 \$.
- Une des cinq (5) machines à café espresso de luxe Saeco, modèle Incanto, PTR : 550424, valeur de 999.95 \$.
- Une des vingt-cinq (25) croisières dans les Caraïbes d'une valeur de 4000 \$ comprenant :
  - Vol aller-retour Montréal – Fort Lauderdale
  - Hébergement 1 nuit en hôtel 4\*, en occupation double
  - Croisière de 7 nuits dans les Caraïbes de l'Ouest à bord du Allures of the Seas, en cabines intérieur, occupation double
  - Tous les repas à bord
  - Taxes aéroportuaires et hôtelières
- Un de vingt-cinq (25) voyages en Floride d'une valeur de 4100 \$ comprenant :
  - Vols aller-retour Montréal - Orlando
  - Hébergement au Hard Rock hotel at Universal Studio (4.5\*), en chambre vue jardin, 7 nuits, occupation quadruple (2 adultes, 2 enfants)
  - Location d'une voiture, 6 jours
  - Entrée pour Universal Studio : Park to Park, 1 journée (2 adultes, 2 enfants)
  - Taxes aéroportuaires et hôtelières

- Un (1) voyage à Panama City d'une valeur de 3700 \$ comprenant :
  - Vols aller-retour Québec – Panama City
  - Hébergement à l'hôtel Westin Playa Bonita (5\*) en chambre deluxe vue mer, 7 nuits, occupation double
  - Boissons et repas inclus
  - Transferts aller-retour aéroport – hôtel
  - Taxes aéroportuaires et hôtelières
  
- Un des vingt-cinq (25) voyages à Barcelone d'une valeur de 4100 \$ comprenant :
  - Vols aller-retour Montréal – Barcelone
  - Hébergement à l'hôtel Catalonia Ramblas (4\*) en chambre standard, 7 nuits, occupation double
  - Petits-déjeuners buffet
  - Taxes aéroportuaires et hôtelières

### 3. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

3.1. Les prix ont une valeur totale de 537 199.70 \$

3.2. En participant à ce concours, les gagnants autorisent Ameublements Tanguay et ses représentants à utiliser, si requis, leur nom, photographie, image et/ou voix afin d'informer par le biais de tous les médias qu'ils sont les gagnants ou finalistes du concours et ce, sans aucune forme de rémunération.

3.3. Les prix électroniques sont non monnayables, ils devront être acceptés tels que décrits aux présents règlements et ne pourront à la demande des gagnants être

## TANGUAY

substitués à un autre prix. Les voyages ne sont pas monnayables mais peuvent être substitués par un autre voyage d'une même valeur. Les voyages ne peuvent, en aucun cas, être vendus ou transférés. Les prix seront remis aux détenteurs des dépliants gagnants. Un seul prix par adresse civique sera remis.

- 3.4. Ce concours n'est pas ouvert aux employés, agents et/ou représentants d'Ameublements Tanguay, d'entreprises de distribution ou sociétés qui lui sont affiliées, agences de publicité ou de tout intervenant relié au concours ainsi que, respectivement, de toute personne avec laquelle tel employé, agent et/ou représentant est domicilié ou tout membre de sa famille immédiate. Pour les fins des règlements de participation, « famille immédiate » s'entend par toute personne qui réside à la même adresse qu'un tel employé, agent et/ou représentant. Tout participant qui serait tiré gagnant dans le cadre de ce concours et qui ne respecterait pas les présentes conditions d'éligibilité sera automatiquement disqualifié.
- 3.5. Ameublements Tanguay, ses sociétés et divisions et toute autre personne morale faisant partie du même groupe corporatif, les agences de publicité ou de promotion reliées au concours et respectivement leurs actionnaires, administrateurs, dirigeants, employés, ainsi que tout autre intervenant reliés à ce concours se dégagent de toute responsabilité se rattachant aux prix et au concours et ne fournissent aucune garantie à l'égard de ceux-ci.
- 3.6. Ameublements Tanguay se réserve le droit de rejeter tout bon de participation illisible, mutilé ou comportant une erreur humaine ou mécanique. Les fac-similés ne sont pas acceptés. En aucun temps, les prix ne peuvent être transférés. Ameublements Tanguay se réserve le droit de modifier ou d'annuler sans préavis le concours, sous réserve d'avoir obtenu toute approbation qui serait nécessaire de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Ameublements Tanguay se dégage de toute responsabilité concernant les dépliants perdus ou oubliés.
- 3.7. Les règlements du concours sont disponibles dans les huit (8) magasins Ameublements Tanguay, chez Tanguay Électronique du centre commercial Laurier, chez Signature Maurice Tanguay de Place Sainte-Foy, sur le site [www.tanguay.ca](http://www.tanguay.ca) ainsi qu'au siège social d'Ameublements Tanguay situé au 7200, rue Armand-Viau, Québec (Québec) G1C 2A7.
- 3.8. Un différend quant à l'organisation ou à la conduite d'un concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler
- 3.9. Les décisions d'Ameublements Tanguay dans le cadre du concours sont finales et sans appel. Ce concours est sujet à toutes les lois et réglementations municipales, provinciales et fédérales applicables.